

Agent bureautique Secrétariat

Achat Finances dans l'armée de l'air



Postes à pourvoir à : Paris(15) – Vélizy (78) – Creil (60) – Evreux (27)

Son rôle

- **Effectuer les tâches de secrétariat** et d'appui au commandement (gestion de planning, organisation de déplacements, préparation de réunions, accueil des visiteurs...)
- Participer aux **travaux d'administration et de gestion de personnel** (recrutement, rémunération, mobilité, gestion des carrières, formation continue ...)
- Participer aux **travaux de gestion financière** (tenue et vérification des comptes, comptabilité analytique, générale et à partie double).

La bonne voie pour vous si

- Vous avez des **qualités relationnelles** et un esprit d'équipe,
- Vous excellez dans ce qui concerne **l'organisation**,
- Vous voulez mettre ces qualités au service de la défense et leur donner ainsi **plus de sens**.

Les conditions d'accès

- Nationalité française,
- Moins de 30 ans à la signature du contrat,
- Niveau scolaire : de fin de classe de 3ème jusqu'à la terminale de l'enseignement général ou technologique, ou titulaire d'un CAP, d'un BEP ou d'un baccalauréat professionnel.

La formation

Formation rémunérée dès l'entrée.

1/ **formation militaire** de 8 semaines à Orange (Vaucluse),

2/ attribution du **certificat militaire élémentaire**,

3/ **formation professionnelle complémentaire** de 4 semaines à l'École des fourriers à Querqueville.

Les perspectives d'évolution

- De grade d'aviateur jusqu'au grade de caporal-chef après 4 ans de service,
- Possibilité de devenir sous-officier, après réussite des tests de sélection spécifiques entre la 3è et 5è année de contrat,
- Pour les personnels recrutés dans le domaine du secrétariat, l'armée de l'air reconnaît et atteste des compétences acquises au cours de votre parcours par le biais de l'attribution d'une certification professionnelle enregistrées au Registre national des certifications professionnelles (RNCP) de niveau V « Agent de secrétariat».

La rémunération

- A l'entrée en école (aviateur) : 1 278 € net
- A l'obtention du grade de caporal : 1 360 € net • A l'obtention du grade de caporal-chef : 1 385 € net

Solde au 1er janvier 2018 pour un célibataire Montants non contractuels susceptibles de modifications.

Contact pour le département des Yvelines et de l'Essonne :

CIRFA de VERSAILLES – 7, rue des Chantiers – 01 39 25 92 19